



FORUM DES
RESPONSABLES DE LA
VÉRIFICATION
INTERNE

Rapport annuel de gestion 2008-2009



Le contenu de cette publication a été rédigé par le secrétariat du Forum des responsables de la vérification interne et validé par le conseil d'administration.

Cette édition a été produite par
Le secrétariat du Forum des responsables de la vérification interne
888, rue St-Jean, bureau 402
Québec (Québec) G1R 5H6
Téléphone : 418 646-3169
Télécopieur : 418 644-5281

Site Web : www.frv.qouv.qc.ca

Courriel : info@frvi.qouv.qc.ca

Dépôt légal – 2009
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1496-3337

© Gouvernement du Québec

Table des matières

Message du président.....	4
Déclaration des membres du conseil d'administration	5
Rapport de validation	6
 Première partie	
Le Forum des responsables de la vérification interne	
Mission, vision et valeurs	7
Fonctionnement.....	8
 Deuxième partie	
Les résultats par rapport aux objectifs du plan stratégique 2008-2011	
Enjeu 1	
La vérification interne comme outil de gouvernance	11
Enjeu 2	
Haute crédibilité accordée à la vérification interne par le soutien aux membres	26
 Troisième partie	
Les annexes	
Annexe 1	
Les organisations membres du FRVI au 31 mars 2009	42
Annexe 2	
L'état des résultats financiers du FRVI au 31 mars 2009	45

Message du président



C'est avec une grande fierté que je vous présente aujourd'hui le rapport annuel de gestion 2008-2009 du Forum des responsables de la vérification interne (FRVI). Ce rapport démontre sans équivoque que nous avons atteint les objectifs opérationnels que nous nous étions fixés. Il relate les événements qui ont tissé la toile qui sous-tend notre mission, notre vision et nos valeurs. Davantage que des mots, ce rapport illustre des actions, l'implication de nos membres et la passion du travail.

Vous aurez un grand plaisir à lire les chapitres de ce rapport. On fait un rappel des « Grands Prix du FRVI », 5^e édition, événement majeur de l'année 2008. Ce fut une réussite sur toute la ligne et, une fois de plus, les vérificateurs internes ont démontré leur savoir-faire.

L'assurance qualité est une préoccupation constante au sein du FRVI et la formation sur l'autoévaluation et l'évaluation externe donnée par l'Institut de l'Audit Interne (IFACI) l'a démontré à juste titre.

La 8^e conférence de l'Union Francophone de l'Audit interne (UFAI), tenue à Paris en octobre 2008, a permis à certains de nos membres de participer à titre de conférencier et de faire rayonner notre profession au-delà de nos frontières.

Vous constaterez que le recrutement externe en vérification est une préoccupation des plus actuelles et que ce dossier progresse. Vous pourrez apprécier les démarches qui ont été entreprises au cours de l'année.

Finalement, j'invite tous les membres à faire connaître leur intérêt à s'impliquer dans les divers dossiers du FRVI. La reconnaissance de la vérification interne au sein des organisations n'a jamais été aussi grande et nous souhaitons que vous partagiez avec nous cette effervescence qui nous anime.

Bonne lecture!

Pierre Gagné, président

Directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation
Revenu Québec

Déclaration des membres du conseil d'administration

Les renseignements contenus dans le rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Le Rapport annuel de gestion 2008-2009 du Forum des responsables de la vérification interne vise à :

- décrire fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le fonctionnement;
- présenter les résultats au regard des objectifs;
- présenter des résultats et des données exacts et fiables.

Nous déclarons donc que les résultats et les données inclus dans le présent rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles y afférents sont fiables.

Pierre Gagné, président

Martin Larose, vice-président

Francine Asselin, administratrice

André Bélanger, administrateur

Daniel Cauchy, administrateur

André Dugas, administrateur

Suzanne Pitre, administratrice

Éric Thibault, administrateur

Mishèle Bérubé, membre d'office et directrice exécutive

Note : Le document original de cette déclaration, signé par les membres du Conseil d'administration, est conservé au Secrétariat du FRVI.

Rapport de validation

Monsieur le Président,

Nous avons procédé à l'examen des résultats, des indicateurs, des explications et de l'information présentés dans le rapport annuel de gestion du Forum des responsables de la vérification interne (FRVI) incluant les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2009. La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation de ces données incombe au conseil d'administration.

Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible et la cohérence de l'information, en nous basant sur le travail que nous avons réalisé au cours de notre examen. Ce rapport n'est pas une vérification et ne constitue pas une certification des états financiers. Notre examen a été effectué conformément aux cadres généralement utilisés en vérification interne. Les travaux ont consisté à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à documenter le fonctionnement des mécanismes de compilation, à réviser des calculs et à discuter sur l'information fournie.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le rapport annuel de gestion du FRVI n'est pas à tous égards importants, plausible et cohérente.

Québec, le 22 mai 2009

Jacques Dumas, Vérificateur externe

Note : Le document original de ce rapport de validation, signé par le vérificateur externe, est conservé au Secrétariat du FRVI.

Première partie

Le Forum des responsables de la vérification interne

Le Forum des responsables de la vérification interne (FRVI) regroupe des directeurs ou des directrices ou des responsables de la vérification interne d'un ministère, d'un organisme gouvernemental ou d'autres secteurs de l'administration publique au Québec. Ces membres (annexe 1) peuvent avoir divers statuts (réguliers, associés et invités). Ils se réunissent habituellement trois fois par année. Au cours du présent exercice, ils se sont réunis à trois reprises.

Les termes « membres réguliers », « membres associés » et « membres invités » sont définis au Règlement de régie interne du FRVI qui définit par ailleurs :

- les responsabilités et le rôle du conseil d'administration;
- les responsabilités des membres réguliers et associés;
- le mode d'élection des membres;
- la procédure et les obligations encadrant les réunions ou assemblées;
- le rôle du secrétariat permanent.

Mission

Le FRVI vise à favoriser une gestion efficiente et efficace dans les ministères et les organismes par l'exercice et la promotion de la vérification interne.

Il vise également à renforcer et soutenir les responsables de la vérification interne dans la pratique professionnelle. De plus, il soumet aux organismes centraux du gouvernement, particulièrement lors de consultations, des avis sur des sujets relevant de son champ de compétence.

Vision

Faire de la vérification interne une fonction indispensable et reconnue de soutien à la gouvernance. En tant que réseau d'échange, créer une synergie entre tous les membres des unités de vérification interne et les inciter à atteindre un haut niveau d'expertise dans l'exercice de leur fonction. Favoriser la veille et le développement d'outils afin de maintenir la compétence des membres.

Valeurs

- Partage et entraide
Le partage des expériences est une force et un levier d'actions; l'entraide autour d'une équipe unie et mobilisée.
- Compétence
La compétence du personnel est un gage de réussite.
- Objectivité et indépendance
Les valeurs clés d'une fonction vérification interne efficace.
- Approche soucieuse des intérêts des citoyens

Fonctionnement

Conseil d'administration

Le FRVI est dirigé par un conseil d'administration, lequel est composé d'au moins six membres et d'au plus neuf membres réguliers ou associés élus. La présidence est assumée par un membre régulier et non désigné (article 7.1 du Règlement de régie interne). Au 31 mars 2009, le conseil d'administration était formé de :

- **M. Pierre Gagné, président**
Directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation
Revenu Québec
- **M. Martin Larose, vice-président**
Directeur corporatif de la vérification interne
Loto-Québec
- **M^{me} Francine Asselin, administratrice**
Directrice de la vérification interne
Ministère de la Justice
- **M. André Bélanger, administrateur**
Responsable de la vérification interne
Services Québec
- **M. Daniel Cauchy, administrateur**
Directeur de la Direction de l'audit et de l'évaluation
Sûreté du Québec
- **M. André Dugas, administrateur**
Chef Administration et juricomptabilité
Vérification interne
Hydro-Québec
- **M^{me} Suzanne Pitre, administratrice**
Directrice de la vérification interne
Ministère de la Santé et des Services sociaux
- **M. Éric Thibault, administrateur**
Directeur de la vérification interne
Société immobilière du Québec
- **M^{me} Mishèle Bérubé, membre d'office**
Directrice exécutive du Secrétariat du Forum des responsables de la vérification interne

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009. Pendant cette période, d'autres membres du FRVI ont siégé au conseil d'administration et nous les remercions grandement de leur implication :

- **M. Christian Beaudet, administrateur**
Directeur de la vérification interne et de l'évaluation
Ministère des Relations internationales
- **M. Michel Lambert, membre invité (février 2008 à juin 2008)**
Vérificateur interne
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances

Secrétariat permanent

Le secrétariat permanent est responsable de la gestion et de la mise en œuvre des projets du FRVI.

Il a pour rôle :

- d'apporter aux membres du FRVI l'assistance nécessaire à l'atteinte des objectifs qu'ils se sont donnés;
- d'exécuter les mandats et les travaux déterminés par le conseil d'administration ou par les membres;
- d'apporter le soutien administratif nécessaire à la réalisation des activités du FRVI;
- d'offrir les services que requièrent les membres pour certains besoins collectifs et individuels;
- d'effectuer les travaux de recherche et d'analyse exigés par le conseil d'administration ou les membres.

Au 31 mars 2009, les ressources humaines du secrétariat permanent étaient :

- M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive
- M. Marc Bégin, directeur adjoint
- M^{me} Céline Michaud, adjointe à la directrice

Deuxième partie

Résultats par rapport aux objectifs du plan stratégique 2008-2011

Ce chapitre présente les résultats du FRVI, selon le plan d'action 2008-2009, reliées aux objectifs du plan stratégique triennal 2008-2011.

ENJEU 1

LA VÉRIFICATION INTERNE COMME OUTIL DE GOUVERNANCE

AXE D'INTERVENTION 1 SOUTIEN À LA GOUVERNANCE DANS LES MINISTÈRES ET LES ORGANISMES

OBJECTIFS TRIENNAUX 2008-2011

- Faire en sorte que la vérification interne soit davantage reconnue comme instrument de soutien aux dirigeants des ministères et des organismes.
- Veiller à ce que les responsables de la vérification interne, en lien avec les *Orientations concernant la vérification interne*, soutiennent leur organisation afin que le comité de vérification tienne au moins deux rencontres annuellement.

Objectifs opérationnels 2008-2009

A

Appuyer les responsables de la vérification interne dans la mise en place des Orientations concernant la vérification interne ainsi que dans la mise en place de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

1. Articles publiés dans le bulletin de liaison Partenaires

Le bulletin de liaison [Partenaires](#) édité par le Forum des responsables de la vérification interne est un média d'information destiné principalement aux organisations gouvernementales. Sa finalité est de faire connaître la fonction vérification interne à une plus grande échelle. Il est adressé notamment aux sous-ministres, aux dirigeants d'organismes, aux unités de vérification interne et aux partenaires.

1.1. Printemps • été 2008 - [Volume 14, no. 1](#)

Message du président du FRVI

« Un comité de vérification indépendant, un défi de taille »

En référence aux [Orientations concernant la vérification interne](#) (C.T : 204419 du 6 novembre 2006) et à la [Loi sur la gouvernance des sociétés d'État](#) (L.R.Q., chapitre G-1.02), les comités de vérification ont un rôle accru en matière de gouvernance.

La mise en place d'un comité de vérification indépendant peut être exigeante envers une organisation et représente un défi à plusieurs points de vue.

Compte tenu que le responsable de la vérification interne est souvent au cœur de la gestion du comité de vérification, le président a livré quelques éléments tirés de son expérience à prendre en considération pour mener le plus adéquatement possible ce mandat : charte du comité, programme de réunions, formation des membres, organisation des réunions, composition du comité et rémunération des membres, etc. Par ailleurs, il a invité ses pairs à transmettre également leurs façons de faire.

1.2. Automne • hiver 2008 – [Volume 14, no. 2](#)

Message du président du FRVI

« La vérification interne, un outil de soutien à la gouvernance »

Dans cet article, le président a succinctement décrit sa participation à la 8^e Conférence Internationale de l'Union Francophone de l'Audit interne ([UFAI](#)) tenue à Paris en octobre 2008 et où plusieurs pays étaient représentés.

Au cours des conférences auxquelles il a assisté, il a notamment constaté - en lien avec la montée en puissance des comités de vérification - que la vérification interne est une intervenante de plus en plus sollicitée à collaborer à la bonne gouvernance des organisations. En effet, le rôle de la vérification interne s'avère essentiel au niveau de la détection des principaux risques des organisations, de la surveillance des contrôles clés et de sa contribution à la performance.

Par ailleurs, il estime que les cadres de gestion au niveau des gouvernements du Québec et du Canada sont plus clairs en ce qui a trait à la mise en place d'un comité de vérification indépendant et des responsabilités confiées à la vérification interne. Toutefois, il n'en demeure pas moins que l'indépendance et l'objectivité se confirment à tous les jours, que ce soit lors de mandats ou d'avis conseils. Ainsi, l'implication de la vérification interne dans les organisations apporte une valeur ajoutée et lui assure une crédibilité. De plus, en rapport avec les normes professionnelles, les façons de faire et d'être du personnel qui travaille en vérification interne constituent des facteurs clés de succès.

Des exemples de succès en vérification interne

Le 5 juin 2008 se tenait la remise des « Grands Prix du FRVI », 5^e édition. Ce concours « Les Grands Prix du FRVI » a pour objectifs de faire reconnaître l'excellence dans les travaux des unités de vérification interne, de partager avec la communauté du milieu ces réalisations méritoires et de les faire connaître parmi l'administration publique en général.

Dans le but de les mettre en valeur, il est demandé aux candidats leur accord pour exposer, et ce, de diverses façons (animation d'une table ronde, présentation ou articles) les bonnes pratiques qu'ils appliquent au sein de leur organisation.

Une lauréate et trois finalistes à la 5^e édition des « Grands Prix du FRVI » ont livré l'essentiel de leur démarche dans une édition du bulletin Partenaires :

- **Profil du risque de fraude « prévenir au lieu de guérir »**
Caisse de dépôt et placement du Québec (lauréate)
Vice-présidence, Vérification interne
- **Mandat sur la gouvernance des agences du réseau de la santé et des services sociaux**
Ministère de la Santé et des Services sociaux (finaliste)
Direction de la vérification interne
- **Les services de garde : une dimension importante de la gestion des écoles primaires au cœur de nos préoccupations**
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (finaliste)
Service des affaires corporatives et des communications
- **Un exemple de partenariat d'affaires réussi : vérification portant sur le Régime québécois d'assurance parentale au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (finaliste)
Direction de la vérification interne et des enquêtes administratives

Un peu plus loin dans ce rapport annuel de gestion, nous décrivons d'autres approches présentées sous une autre forme (participation de M. Martin Larose à la 8^e Conférence Internationale de l'UFAI et table ronde tenue par la CSST).

2. Suivi des Orientations concernant la vérification interne



Dans le cadre de ses responsabilités, le Secrétariat du Conseil du trésor est appelé à évaluer l'application, laquelle relève de la responsabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes, des Orientations concernant la vérification interne.

Lors de l'assemblée générale annuelle du FRVI le 5 juin 2008, la secrétaire associée au sous-secrétariat à la Modernisation de l'État du Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), **M^{me} Sylvie Grondin**, accompagnée de deux collègues, présentait le suivi de l'application des Orientations concernant la vérification interne au sein de l'administration gouvernementale.

Les principaux objectifs de cette présentation visaient à :

- informer les responsables de vérification interne de la démarche, des indicateurs et de l'utilisation de l'information recueillie;
- permettre aux ministères et organismes de prévoir les systèmes d'information appropriés.

3. Loi sur la gouvernance des sociétés d'État

Le 4 février 2008 s'est tenu un colloque organisé conjointement par le Forum des responsables de la vérification interne et le Forum des gestionnaires en ressources financières (FGRF) portant sur La Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Vu l'intérêt des participants et des membres réunis en assemblée plénière, le groupe de travail formé de représentants du FRVI et du FGRF a convenu de donner les suites appropriées à ce colloque. Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu, soit les 31 octobre 2008 et 6 février 2009. Une seconde activité se tiendra le 4 juin 2009 à Québec.

B

Que les responsables de la vérification interne communiquent avec leur comité de vérification, le cas échéant, afin qu'au moins deux rencontres se tiennent au cours de l'année 2008-2009.

1. Entretien avec M. Jean-Claude Deschênes

Pour le compte du FRVI, M^{me} Sylvie Proulx, alors directrice de la vérification interne au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et son adjointe ont fait une entrevue avec un fervent des comités de vérification, M. Jean-Claude Deschênes. Ce dernier est convaincu qu'un comité de vérification peut aider une organisation à être plus performante. Il fait part de ses expériences et explique les raisons de sa conviction quant au mandat confié aux comités de vérification.

Cet entretien a été publié dans le bulletin de liaison [Partenaires Printemps • été 2008, Volume 14, no. 1](#) qui est accessible sur le site web www.frvj.gouv.qc.ca, sous l'onglet « Documents généraux ».

2. Rubrique « comité de vérification » sur l'intranet du FRVI

Un travail exhaustif a été fait afin de rassembler sous une page web à la rubrique « **comité de vérification** » les documents (orientations, présentations, outils de travail, etc.) afin que les membres du FRVI puissent rapidement trouver l'information requise.



3. Portrait de la vérification interne

Un tableau « portrait de la vérification interne » a été transmis aux membres du FRVI afin d'être complété. Ce tableau comprend notamment des renseignements sur la structure ainsi que l'effectif et permet d'en connaître davantage sur les comités de vérification (nombre de membres internes et externes et nombre de rencontres annuelles) au sein des organisations gouvernementales, le ratio en ETC (effectif à temps complet) destiné aux unités de vérification interne. De plus, il permet aussi de déceler s'il y a des actions particulières que le FRVI doit mettre de l'avant pour apporter son appui aux membres. Ce tableau est disponible sur l'intranet du FRVI.

C

Mettre en œuvre des activités pour soutenir les responsables de la vérification interne dans leurs mandats reliés au soutien à la gouverne.

1. Établissement d'un plan d'audit (vérification)

À l'occasion d'un dîner conjoint FRVI/IVIQ (Institut des vérificateurs internes – Section de Québec) qui a eu lieu le 24 septembre 2008, M. Gérard Scalabre, consultant en méthodologie d'audit interne (France), était invité par le FRVI à faire part de son expérience quant à l'élaboration d'un plan audit.

Sa présentation, intitulée « Établir un plan d'audit basé sur les risques », axée sur la norme 2010 – Planification des Normes pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'IIA, se voulait pratique et conviviale pour les vérificateurs internes qui ont pu en tirer profit.

2. Encadrement légal et réglementaire applicable aux contrats des organismes publics

Le gouvernement du Québec a adopté, le 28 mai 2008, les règlements sur les contrats d'approvisionnement, de services et des travaux de construction. Le Secrétariat du Conseil du trésor a donc fait une tournée de formation s'adressant à toutes les personnes travaillant dans le domaine des contrats. À cet égard, le FRVI a transmis les invitations et a procédé aux inscriptions du personnel de la vérification interne visé par ces règlements.

Par ailleurs, une rencontre de discussions s'est tenue avec des représentants du [Sous-secrétariat aux marchés publics](#) sur le niveau de soutien que peut apporter la vérification interne dans le cadre d'une nouvelle politique de reddition de comptes concernant les organismes publics. M. André Bélanger et M^{me} Mishèle Bérubé ont participé à cette rencontre pour le FRVI.

3. Présentation de la méthode Anõu en vérification interne



Michel Beaulieu, Simon Blouin-Tremblay et Simon Côté

Trois ressources de la Direction de l'évaluation de programmes et de la vérification interne du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, **MM. Simon Côté, Michel Beaulieu et Simon Blouin-Tremblay**, ont présenté à leurs collègues, lors de l'assemblée plénière du 1^{er} décembre 2008, une méthodologie qu'ils ont développée : la méthode Anõu en vérification interne. Il s'agit d'un outil de travail qui assure le respect de la norme 1300 – Programme d'assurance et

d'amélioration qualité des Normes professionnelles de l'audit interne de l'IIA (Normes).

Au cours de cette présentation, il a été démontré comment s'inscrit cette méthodologie dans le fonctionnement d'une mission en vérification interne. Le document a été mis à la disposition des membres du FRVI et sera adapté aux nouvelles Normes entrées en vigueur en janvier 2009.

4. Validation du rapport annuel de gestion

Un groupe de travail constitué de spécialistes en vérification interne a été formé pour mettre en commun l'expertise des différents ministères et organismes en matière de validation du rapport annuel de gestion.

Ce groupe de travail a élaboré un questionnaire adressé aux membres du FRVI visant à dresser un portrait sommaire des méthodes utilisées pour la validation du rapport annuel de gestion et de l'effort consacré à ce mandat. M^{me} Lucie Robitaille, coordonnatrice de la vérificatrice interne à la Direction de la vérification interne, de l'accès à l'information et de la gestion documentaire au Secrétariat du Conseil du trésor, coordonne les travaux de ce groupe de travail.

5. Sécurité de l'information

5.1. Petit déjeuner conférence

Le 19 novembre 2008, M. Pascal Fortin, vice-président de la firme GoSecure, spécialiste en gestion des infrastructures de télécommunications et de la sécurité de l'information, assisté d'un collègue, a présenté « Gérer ses risques – Les 10 éléments les plus importants d'un programme de gestion de la sécurité ».

Il a mis à la disposition des quelque 50 vérificatrices et vérificateurs internes présents des outils pouvant servir à l'unité de vérification interne lors de l'élaboration d'un plan de vérification.

Dans le contexte de la sécurité de l'information, un sondage a été transmis aux personnes qui ont assisté à sa présentation afin d'évaluer la nécessité d'organiser d'autres activités portant sur la matière.

5.2. Colloque québécois de la sécurité de l'information

M. Gérard Lépine, de la Direction de la vérification interne et des enquêtes du ministère du Revenu, représentait le FRVI en septembre 2008 au Colloque québécois de la sécurité de l'information (CQSI) organisé par l'Association de la sécurité de l'information du Québec (ASIQ). Un thème très significatif chapeautait ce colloque : « La sécurité de l'information, un risque d'affaires ou une affaire de risques! ».

Deux pistes de formation étaient proposées aux participants : une axée sur les enjeux relatifs à la gouvernance et à la gestion des risques en matière de sécurité dans les organisations; l'autre visant à conscientiser les participants des défis de l'heure et à découvrir les grandes tendances technologiques en matière de sécurité.

Afin que la communauté puisse bénéficier de sujets importants traités lors de ce colloque, M. Lépine a rédigé une synthèse qui a été affichée sur l'intranet du FRVI.

5.3. Participation aux activités du COSSIG

Connu sous l'appellation COSSIG, le Comité d'orientation stratégique de la sécurité de l'information gouvernementale, coordonné par le ministère des Services gouvernementaux (MSG), a pour mandat de conseiller ce ministère en matière de sécurité de l'information, et ce, en vertu la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale.

Le COSSIG contribue au développement d'une vision gouvernementale de la sécurité informatique en établissant un réseau d'échanges et de partage d'expertise entre les ministères et les organismes. À cette enseigne, le conseil d'administration du FRVI a désigné M. Luc Tremblay, de la Direction de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation de Revenu Québec, représentant du FRVI. M. Tremblay a remplacé

M. Michel Lambert, vérificateur interne à la CARRA, qui a agi à ce titre pendant quelques années.

Le MSG a réalisé trois ouvrages réservés aux intervenants en sécurité de l'information (Réseau d'experts et de vigie en sécurité de l'information) :

- Guide de destruction sécuritaire de l'information;
- Guide de l'utilisation sécuritaire des assistants numériques personnels;
- Modèle de gestion de la sécurité de l'information gouvernementale.

5.4. SAGIR

Le gouvernement a approuvé une stratégie de modernisation des infrastructures informatiques de gestion des ressources humaines, financières et matérielles, SAGIR (Stratégie d'affaires en gestion intégrée des ressources) visant à mieux répondre aux besoins des citoyens et à la réelle capacité financière de l'État québécois. L'implantation est supervisée par un comité de gouvernance de très haut niveau et encadrée par un processus d'accompagnement dans chaque ministère ou organisme pour assurer le contrôle efficace et le respect des coûts et des échéanciers.¹

La sécurité de l'information et la protection des renseignements personnels déposés dans SAGIR préoccupent plusieurs intervenants, dont les vérificateurs internes. Dans cette optique, le FRVI a invité les membres concernés par la sécurité de l'information contenue dans SAGIR à participer à une rencontre d'information le 19 février 2009. Cette rencontre était animée par **M. Yvan Caron**, chef du Service Sécurité, Contrôle et protection des renseignements personnels, et les membres de son équipe. Ils ont présenté SAGIR, les développements en cours et à venir, particulièrement ceux qui touchent l'architecture des contrôles, les nouvelles orientations concernant l'accès par les organismes centraux aux données des ministères et organismes.



M. Caron a indiqué vouloir connaître les besoins des vérificateurs internes afin que le système puisse générer des rapports (extraction de données) utiles pour leurs travaux reliés à SAGIR. Dans cette perspective, un court questionnaire a été transmis, en février 2009, aux responsables de la vérification interne dont l'organisation utilise SAGIR afin de connaître leurs besoins en regard du développement d'outils qui soient les plus pertinents possibles et facilitant les mandats de vérification inhérents à la sécurité de l'information. Les besoins de six unités de vérification interne ont été transmis à la DGSAGIR. Par la même occasion, le secrétariat du FRVI demandait également aux responsables de la vérification interne de lui indiquer le nom, le cas échéant, des ressources intéressées à participer à l'élaboration des contrôles dans SAGIR.

¹ Tiré du site Internet du Centre de services partagés du Québec, publications.

Ultérieurement, il est prévu de créer des comités parmi lesquels figurerait un comité client SGSAGIR-FRVI. Une ou plusieurs rencontres d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information reliées à SAGIR sont souhaitées, et ce, entre des représentants de SAGIR et les responsables de la vérification interne intéressés.

6. Activités de soutien aux membres

6.1. Présentation de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

Lors d'une assemblée plénière des membres tenue le 10 avril 2008, **M. Jean Dussault**, directeur de la vérification interne au Commissaire au lobbyisme du Québec, a résumé la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme (L.R.Q., chapitre T-11.011). Il a mis en relief l'implication des unités de vérification interne à l'égard de cette loi : la vérification d'optimisation, la validation de l'information, les conseils en matière de gouvernance et de saine gestion, les risques, l'éthique, les contrôles à mettre en place, la validation des renseignements, etc.



6.2. Présentation du directeur du Bureau de coordination du développement durable



Les vérificateurs internes étant considérés comme « un maillon essentiel » à la démarche de développement durable, le FRVI recevait, le 1^{er} décembre 2008, **M. Robert Lauzon**, directeur du Bureau de coordination du développement durable au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Ce dernier a présenté aux membres du FRVI, à l'occasion d'une assemblée plénière, les mécanismes de mesure, de suivi et de rapport de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, dont les indicateurs de performance administrative pour l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise. Il a expliqué le rôle que devaient jouer les unités de vérification interne, notamment lors de la validation des rapports annuels de gestion.



Des participants à l'assemblée plénière du 1^{er} décembre 2008

6.3. Mise à jour du Manuel de la pratique professionnelle de la vérification interne dans l'administration publique québécoise (Manuel)

Subséquentement à la mise à jour, en janvier 2009, des Normes pour la pratique professionnelles de l'audit interne de l'IIA (The Institute of Internal Auditors), les chapitres 3, 6, 9, 10, 11 et 12 ont été adaptés.

6.4. Adhésion corporative à l'Institut des vérificateurs internes

Pour la seizième année consécutive, le FRVI renouvelle une entente avec The Institute of Internal Auditors (IIA). Cette entente vise à ce que les vérificatrices et vérificateurs internes, dont l'organisation est membre du FRVI, adhèrent à leur association, et ce, à moindre coût (15 \$ CA par personne, comparativement à 145 \$ US pour une adhésion individuelle).

Le 11 juillet 2008, le secrétariat du FRVI a procédé au regroupement d'achats pour ses membres et leurs équipes. Le renouvellement massif était acheminé au siège social de l'Institut des vérificateurs internes situé à Orlando. Tout au cours de l'année, plusieurs ajouts et retraits se sont faits au niveau de l'adhésion. Au 31 mars 2009, plus de 300 personnes travaillant en vérification interne au gouvernement du Québec étaient membres de l'Institut des vérificateurs internes via cette adhésion corporative.

6.5. Amélioration et maintien du site Web

Deux nouvelles pages web comportant des outils, des présentations, des documents de référence, etc. ont été développées sur l'intranet :

Photo 10

- Comité de vérification
- Assurance qualité (évaluation de la performance des unités de vérification [norme 1300 de l'IIA])

Plusieurs pages web sous les onglets suivants ont fait l'objet de remaniement :

- Documents généraux
- Outils
- Conférences
- Mot du président
- Qui sommes-nous?

La section destinée à la relève en vérification interne a également été bonifiée par un article d'un professionnel dans le domaine, M. Dominic Cournoyer, MAP, vérificateur interne à la Direction de la vérification interne et de l'évaluation des programmes à la Société de l'assurance automobile du Québec.

Un lien direct a également été ajouté pour le Centre documentaire du FRVI. Les volumes et références acquis par le FRVI sont catalogués par le Service des ressources documentaires du ministère de la Santé et des Services sociaux selon les normes en vigueur au Réseau informatisé des Bibliothèques gouvernementales. Ils sont à la disposition des membres via le catalogue CUBIQ.

Les rubriques « Quoi de neuf? » et « Agenda » sont alimentées régulièrement. Quelque 20 courriels ont été acheminés aux membres les avisant des mises à jour du site.

6.6. Formation en vérification de l'optimisation des ressources

Des pourparlers entre la directrice du FRVI et la CCAF~FCVI ont été entamés à la fin de l'exercice 2007-2008 afin qu'une formation en vérification de l'optimisation des ressources soit développée spécialement pour les professionnels de la vérification interne au gouvernement du Québec. Un projet de formation sur la vérification d'optimisation des ressources (VOR) offert par la CCAF~FCVI a été présenté au conseil d'administration.

Toutefois, avant de donner cette formation, on devait évaluer si le contenu se prêtait bien aux pratiques de vérification interne de l'administration publique québécoise. Pour ce faire, un membre du FRVI, en l'occurrence M. Éric Thibault, directeur de la vérification interne à la Société immobilière du Québec, a participé à une séance pilote de cette formation organisée pour le personnel du Vérificateur général du Québec. D'autres discussions avec la CCAF~FCVI permettront de parfaire le projet de formation.

6.7. Veille en vérification interne

L'intranet du FRVI comporte une rubrique « Veille ». Des textes variés y ont été déposés selon leur degré d'intérêt pour le lecteur.

6.8. Appels à tous

Lorsqu'un des membres du FRVI fait face à une problématique particulière, le secrétariat du FRVI fait parvenir une demande (appel à tous) à tous les responsables de la vérification interne. Cette façon de faire est pratique et représente une économie de temps dans la résolution du problème. La personne qui cherche de l'information peut bénéficier de l'expertise de ses pairs.

Au cours de l'exercice, six « appels à tous » ont été transmis aux membres. La synthèse des réponses, lorsque appropriée et réalisable, est mise à la disposition des autres membres sur l'intranet.

AXE D'INTERVENTION 2**SOUTIEN À LA GOUVERNANCE
EN COLLABORATION AVEC LES
ORGANISMES CENTRAUX****OBJECTIF TRIENNAL 2008-2011**

Voir à ce que les liens soient maintenus et renforcés avec les organismes centraux avec qui les unités de vérification interne partagent le même but de soutien à la gouvernance.

Objectif opérationnel 2008-2009**Renforcement des liens avec le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).****1. Suivi des Orientations concernant la vérification interne**

Comme il a été spécifié à l'axe d'intervention 1, le Secrétariat du Conseil du trésor a poursuivi ses travaux afin de soutenir les ministères et organismes en lien avec les Orientations diffusées en matière de vérification interne.

À cet effet, le SCT a formé un comité de travail composé d'un représentant de leur organisation et de trois membres du FRVI afin d'élaborer un projet de questionnaire (indicateurs développés) portant sur les pratiques utilisées par rapport aux Orientations qui sera transmis aux ministères et organismes pour connaître l'état d'implantation de ces orientations.

Le FRVI est représenté par :

- **M. Pierre Gagné**
Directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation
Revenu Québec
- **M^{me} Francine Asselin**
Directrice de la vérification interne
Ministère de la Justice
- **M. Christian Beaudet²**
Directeur de la vérification interne
Ministère des Relations internationales

2. Détermination des ressources en vérification interne

Le Vérificateur général du Québec, dans le Tome 1 de son rapport 2004-2005, recommandait au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), en consultation avec les ministères et organismes, d'élaborer une grille d'analyse des besoins permettant aux

² M. Christian Beaudet s'est retiré de ce groupe de travail. Il occupe d'autres fonctions depuis le 19 novembre 2008.

entités d'apprécier le niveau de ressources souhaitable pour que l'unité de vérification interne puisse jouer efficacement son rôle.

Suite à cette recommandation, le SCT a préparé un document proposant une démarche à réaliser par les organisations afin de déterminer les besoins pour les travaux de vérification interne. Afin de bonifier ce projet de document, un comité de travail, coordonné par un représentant du SCT, a été formé. Une rencontre a eu lieu et les travaux se poursuivent. Trois représentants du FRVI en font partie :

- **M. Pierre Gagné**
Directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation
Revenu Québec
- **M. André Bélanger**
Responsable de la vérification interne
Services Québec
- **M^{me} Hoda Abdel-Malak**
Directrice de la vérification interne et de l'évaluation des programmes
Société de l'assurance automobile du Québec

ENJEU²**HAUTE CRÉDIBILITÉ ACCORDÉE À LA VÉRIFICATION INTERNE PAR LE SOUTIEN AUX MEMBRES****AXE D'INTERVENTION 1 SOUTIEN AUX RESPONSABLES DE LA VÉRIFICATION INTERNE****OBJECTIFS TRIENNAUX 2008-2011**

- Aider la vérification interne à maintenir un haut standard par la qualité et la rigueur de ses travaux et par de bonnes pratiques de gouverne.
- Agir de façon à ce que les unités de vérification interne disposent des ressources humaines nécessaires à la réalisation de leurs mandats prioritaires.

Objectifs opérationnels 2008-2009**A**

Soutien aux responsables de la vérification interne et à leur équipe par des activités ciblées.

1. Rencontre des responsables de la vérification interne

Les membres du conseil d'administration se sont portés volontaires pour rencontrer ou joindre par téléphone les nouveaux responsables de la vérification interne afin de les soutenir dans le développement de leurs activités. Une trousse de documents informatifs leur est alors remise.

De plus, la directrice, son adjoint, et à l'occasion le président du FRVI lorsqu'il peut se libérer, rencontrent les responsables de la vérification interne afin de faire le point avec eux en ce qui a trait notamment à leurs besoins en matière de vérification interne.

Au cours de l'exercice, cinq directrices et directeurs ont reçu leur visite :

- **M^{me} Martine Gélinas**
Responsable de la vérification interne
Ministère des Finances
- **M^{me} Louise Boily**
Directrice de la vérification interne
Ministère des Transports
- **M^{me} Danielle Tremblay**
Directrice de l'audit interne
Régie des rentes du Québec

- **M^{me} Guylaine Tremblay**

Directrice de la vérification interne et du soutien à la performance organisationnelle
Commission de la construction du Québec

- **M. Jean Labbé**

Directeur de la vérification interne
Université du Québec à Montréal

Un questionnaire est alors rempli dont une partie des données est ajoutée au portrait de la vérification interne.

2. Compendium des cours

Par ailleurs, afin de favoriser la formation en vérification interne, le secrétariat du FRVI tient à jour un compendium de la formation en vérification interne. Les cours les plus pertinents y sont ajoutés. Entre autres, on y retrouve facilement le lien conduisant :

- Au microprogramme de deuxième cycle en Audit interne, contrôle et gestion des risques de l'Université Laval. Ce microprogramme a pour objectif de former un professionnel à assumer des missions de vérification interne.
- Au programme court de deuxième cycle en vérification interne (formation spécialisée dans le domaine de la vérification interne) de l'Université du Québec à Montréal.

3. Portrait de la vérification interne

Le portrait de la vérification interne dont il a été question précédemment aide également le responsable de la vérification interne à situer son unité par rapport aux autres entités. Ce portrait est mis à jour régulièrement et est accessible sur l'intranet du FRVI.

4. Titres professionnels

Une des valeurs préconisées par le FRVI est la compétence du personnel.

Afin de valoriser quelque peu les efforts d'apprentissage, le FRVI rend un hommage, et ce, depuis décembre 2003, aux personnes qui ont obtenu un titre professionnel au cours des douze derniers mois et en lien avec leur secteur d'activité, la vérification interne.

Lors de l'assemblée plénière des membres tenue le 1^{er} décembre 2008, le FRVI a gratifié quatre professionnels du domaine de la vérification interne :

- M. Guillaume Gibello (Comptable général licencié [CGA])
Vérificateur interne
Direction de la vérification interne, de l'accès à l'information et de la gestion documentaire
Secrétariat du Conseil du trésor
- M. Jean Labbé (Certified internal auditor [CIA])
Directeur
Bureau de la vérification interne
Université du Québec à Montréal
- M. Éric Morin (Maîtrise en administration publique [MAP])
Vérificateur interne
Direction de la vérification interne et des enquêtes administratives
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- M. Denis Shaink (Certified in the governance of enterprise [CGEIT])
Vérificateur interne
Direction de la vérification interne et des enquêtes
Ministère de la Sécurité publique

B

Appuyer les unités de vérification interne afin que leurs travaux soient exécutés selon les normes professionnelles (IIA).

Pour que les unités de vérification interne accomplissent leurs responsabilités, il est essentiel qu'elles se conforment aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne de l'Institut des vérificateurs internes (IIA) - « Les Normes ».

Pour ce faire, le FRVI traite de ce sujet lors d'assemblées plénières lorsque requis. Pendant l'exercice, des activités, dont vous trouverez les résumés à la lecture de ce rapport annuel de gestion, se sont tenues à cet effet (formation, table ronde, présentation, page web « Assurance qualité », etc.).

1. Assurance qualité

La norme 1300 – Programme d'assurance et d'amélioration de la qualité de l'IIA prévoit que le « responsable de l'audit interne doit élaborer et tenir à jour un programme d'assurance d'amélioration de la qualité portant sur tous les aspects de l'audit interne ».

En mai 2008, le secrétariat du FRVI transmettait un sondage aux membres afin de connaître :

- le degré d'avancement de travaux concernant l'assurance qualité
- les points d'amélioration
- les plans d'action des unités
- les besoins (moyens d'information à mettre à leur disposition)

Les résultats de ce sondage ont fait la démonstration qu'un besoin se ressentait au niveau de discussions entre pairs.

1.1. Formation sur l'autoévaluation et l'évaluation externe

Un programme d'assurance et d'amélioration de la qualité doit inclure la réalisation périodique d'évaluations internes et externes de la qualité de façon à aider la vérification interne à apporter une valeur ajoutée aux opérations de l'organisation, à les améliorer et à garantir que la vérification interne est menée en conformité avec les Normes professionnelles et le Code de déontologie.



Afin d'offrir une formation pertinente, le FRVI a retenu les services d'un membre de l'Institut français de l'audit et du contrôle interne (IFACI – Paris), **M. Gérard Scalabre**, consultant en méthodologie d'audit interne, Auditeur qualité des services d'audit interne.

Toutefois, cette formation devait être offerte à un groupe restreint. Vingt et un participants ont assisté à ce séminaire d'une durée de deux jours et demi qui s'est tenu les 22, 23 et 24 septembre 2008 à Québec. Les principaux objectifs étaient :

- Positionner la vérification interne au sein du management des risques d'une organisation.
- Approfondir la connaissance du Cadre de référence des pratiques professionnelles de la vérification interne.
- Comprendre ce qu'est un programme d'assurance et d'amélioration de la qualité.
- Maîtriser la démarche et les outils pour la conduite d'une autoévaluation de la qualité d'une activité de vérification interne.

Pour clore ce séminaire et dans le but de joindre la théorie à la pratique, M. Paul-Henri Matte, consultant et ex-directeur de la vérification interne à la Régie des rentes du Québec (RRQ), a été invité à partager son expérience d'implantation de l'assurance qualité à la RRQ.

L'IFACI a fait parvenir, par le biais du FRVI, des attestations de formation aux participants. L'IFACI a également transmis une synthèse des évaluations du séminaire qui a été analysée par le conseil d'administration.

Deux participants de la Direction de la vérification interne et de l'évaluation de la Société d'habitation du Québec, MM. Ottmane Jbilou et Farid Al Mahsani ont rédigé un article concernant cette formation qui a été publié dans le bulletin Partenaires automne – hiver 2008.

1.2. Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne

Au cours de l'exercice financier précédent, les membres avaient été questionnés quant à l'utilisation du Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne, édité par le FRVI en 1999.

À la lumière des réponses reçues, on pouvait constater que les indicateurs étaient encore pertinents et suffisants. Cet outil de travail ne nécessitait donc pas une restructuration complète.



Il fallait toutefois tenir compte du cadre d'application de l'évaluation de la performance de la vérification interne, soit les Orientations concernant la vérification interne (CT 204419 du 6 novembre 2006) et de la mise à jour, en janvier 2009, des Normes pour la pratique professionnelle de l'Audit interne (Norme 2060 – Rapports à la Direction Générale et au Conseil).

Dans cette perspective, le **Guide sur les indicateurs de performance dans les unités de vérification interne** a été mis à jour en mars 2009. De plus, des exemples de tableaux d'indicateurs que certaines unités de vérification

interne utilisent ont été reproduits en complémentarité de ce guide. Ces outils sont rendus disponibles sur l'intranet du FRVI.

1.3. Table ronde « L'assurance qualité, une solution pour atténuer les risques »



M. Richard Gobeil, Mme Louise Duval et M. Michel Harvey

À la demande du FRVI, la Direction de la vérification interne (DVI) de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) recevait des pairs, le 26 mars 2009, afin de faire part de son expérience à l'égard du programme d'assurance qualité qu'elle a appliqué à un secteur opérationnel de la CSST.

Les points suivants ont été abordés :

- Différents concepts reliés à la qualité et à l'assurance qualité
- Exemple pratique d'un programme d'assurance qualité à la CSST prenant en compte la gestion des risques
- Rôle conseil de la DVI

La Direction de la vérification interne de la CSST était représentée par :

- M. Richard Gobeil, directeur de la vérification interne
- M. Michel Harvey, chef d'équipe
- M^{me} Louise Duval, vérificatrice
- M. Jacques Dorval, vérificateur interne, qui a soutenu l'organisation de l'activité

De plus, les expériences respectives des participants ont été partagées.

1.4. Responsables de l'autoévaluation

Un moyen d'entraide est mis à la disposition des membres. En effet, le secrétariat du FRVI tient à jour les coordonnées des personnes nommées responsables de l'autoévaluation au sein des unités de vérification interne. Chacune de ces personnes reçoit la liste et peut, si elle en a besoin, communiquer avec un collègue.

C

Démontrer aux organismes centraux la nécessité de pourvoir des postes de vérificateurs internes par recrutement.**1. Démarches de recrutement externe**

Des démarches ont été entreprises auprès du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) afin de tenir un concours de recrutement au cours de l'année 2009 en vue de doter des postes en vérification interne. À cet effet, une demande d'information a été transmise aux membres dans le but de disposer de données à jour. La synthèse de cette demande a démontré que plus d'une quarantaine de postes seront à combler d'ici 2012.

Des rencontres se sont tenues entre les représentants du CSPQ et du FRVI afin de tenir un concours et de discuter des étapes à entreprendre pour l'établissement d'une liste de déclaration d'aptitudes.

Le 23 mars 2009, le président du FRVI s'est enquis auprès des membres de fournir le profil le plus recherché et il a demandé la participation des principaux intéressés aux étapes de processus de sélection.

Des suites devraient être données au cours du prochain exercice.

Par ailleurs, au cours du processus de recrutement universitaire pour l'année 2008-2009, une liste des finissants intéressés à travailler en vérification interne a été établie. Cette liste contient plus de 400 noms (numéro de réserve 108G4503052).

2. Services partagés en vérification interne

En vertu des Orientations concernant la vérification interne, les ministères et organismes doivent prendre des mesures pour organiser une fonction de vérification interne. Compte tenu que certaines organisations n'ont pas les ressources nécessaires, d'autres ministères et organismes concluent des ententes de services en vérification interne avec les organisations qui en font la demande.

Trois organisations membres du FRVI offrent des ententes à cet effet :

- Revenu Québec
- Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale
- Centre de services partagés du Québec

AXE D'INTERVENTION 2 LE RAYONNEMENT DE LA PROFESSION

OBJECTIF TRIENNAL 2008-2011

- Promouvoir la vérification interne et sa valeur ajoutée dans l'administration gouvernementale.

Objectif opérationnel 2008-2009

Démontrer la valeur ajoutée de la vérification interne.

1. Remise des Grands Prix du FRVI, 5^e édition et dîner-conférence

Chapeautée par un grand thème « La vérification interne : un soutien à la gouvernance », la remise des « [Grands Prix du FRVI](#) » 5^e édition s'est déroulée simultanément avec un dîner-conférence le 5 juin 2008.

En l'absence du président d'honneur, M. François Turenne, sous-ministre au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, c'est M^{me} Marlen Carter, sous-ministre adjointe à la Direction générale des services à la gestion du même ministère, qui s'est faite la porte-parole. De plus, on y retrouvait M. Renaud Lachance, Vérificateur général du Québec, de nombreux sous-ministres, sous-ministres adjoints et dirigeants d'organismes, des membres de comités de vérification et les directeurs. Leur présence est une marque du mérite qu'ils accordent à la vérification interne.



À la table d'honneur
M^{me} Josée Schryer, M^{me} Jocelyne Dagenais, M. Michel Nadeau, M^{me} Sylvie Grondin,
M^{me} Francine Martel-Vaillancourt, M. Renaud Lachance



À la table d'honneur

M^{me} Mishèle Bérubé, M^{me} Nicole Wieczorek, M^{me} Marlen Carter, M. Édouard Lavoie et M. Pierre Gagné

Environ 250 personnes étaient présentes à cette activité qui a débuté par une allocution fort prisée de M. Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques. Le sujet de sa remarquable intervention s'intitulait « La gouvernance et la vérification interne, vers une gouvernance créatrice de valeurs ».

Le concours « Les Grands Prix du FRVI » a pour objectifs de faire reconnaître l'excellence dans les travaux des unités de vérification interne, de partager avec la communauté du milieu ces réalisations méritoires et de les faire connaître parmi l'administration publique en général.

Dix-neuf projets ont été soumis et analysés par un jury composé de trois personnes :

- M. Édouard Lavoie, retraité (ex-directeur de la vérification interne au ministère des Relations internationales)
- M. Jacques Henrichon, FCA, directeur de la certification et de l'inscription à la Direction générale adjointe des services aux entreprises à l'Autorité des marchés financiers
- M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive du FRVI

LES LAURÉATS

Catégorie mandat de vérification

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Gestion de l'encaissement

Catégorie rôle conseil

Caisse de dépôt et placement du Québec
Profil du risque de fraude

Catégorie rayonnement de la profession

Université Laval
La réalisation du site web du Bureau du vérificateur interne

LES FINALISTES

Catégorie mandat de vérification

- Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-îles
Processus de gestion financière des services de garde dans les écoles primaires
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Vérification du Régime québécois d'assurance parentale

Catégorie rôle conseil

- Ministère de la Santé et des Services sociaux
La gouvernance des agences de la santé et des services sociaux : un cadre de gestion rigoureux... Un processus d'évaluation continue
- Commission de la santé et de la sécurité du travail
Projet d'assurance qualité dans un programme d'indemnisation de la CSST

Catégorie rayonnement de la profession

- Commission de la santé et de la sécurité du travail
Organisation de la Conférence nationale des vérificateurs internes des CSST-WCB du Canada tenue à Québec en septembre 2006
- Ministère du Revenu du Québec
Apport aux services partagés en vérification interne

Comité organisateur

- M^{me} Josée Schryer, coordonnatrice (ex-directrice de la vérification interne et du soutien à la performance à la Commission de la construction du Québec)
- M. Jacques Lavallée, vice-président, Vérification interne
Caisse de dépôt et placement du Québec
- Secrétariat du FRVI
 - o M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive
 - o M. Marc Bégin, directeur adjoint
 - o M^{me} Céline Michaud, adjointe à la directrice

Les résultats de cette activité ont été publiés dans le bulletin de liaison Partenaires, édition printemps – été 2008. De plus, quatre récipiendaires ont fait paraître, dans le journal de leur entité, des articles concernant le projet de leur unité qui leur a valu un prix.

Quatre autres organisations ont décrit les projets qu'ils ont présentés dans le cadre du concours « Les Grands Prix du FRVI », 5^e édition. Ces articles ont paru dans le bulletin de liaison Partenaires, automne – hiver, volume 14, no. 2.

Un autre récipiendaire, la Direction de la vérification interne de la Commission de santé et de la sécurité du travail (finaliste), a tenu une table ronde, le 26 mars 2009, sur le projet présenté.

2. Participation à des conférences

Des membres du FRVI ont participé à des conférences dans le but principal d'y présenter les aspects innovateurs eu égard à la pratique de la vérification interne dans l'administration publique au Québec.

2.1. Conférence Internationale de l'Union Francophone de l'Audit Interne

« La contribution de l'audit interne à la performance des organisations : Défis d'aujourd'hui, enjeux de demain » était le thème central de la 8^e Conférence Internationale de l'Union Francophone de l'Audit interne (UFAI) tenue à Paris les 13 et 14 octobre 2008.

Trois représentants de la fonction de vérification interne de l'administration publique québécoise ont été invités à titre de « panélistes » à l'occasion de cette conférence d'envergure. Il s'agit de M. Pierre Gagné, directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation à Revenu Québec (président du FRVI), M. Martin Larose, directeur corporatif – Vérification interne à Loto-Québec (vice-président du FRVI) et M. Michel Paré, vérificateur interne au ministère des Relations internationales.

Le président, M. Pierre Gagné, a participé au débat ayant comme sujet l'indépendance de la fonction vérification interne.

Le vice-président, M. Martin Larose, accompagné de trois autres experts, a quant à lui livré son expérience et répondu à plusieurs interrogations que suscitent certains procédés conçus pour suivre les recommandations inhérentes³ à la norme 2500 de l'IVI. Rappelons que cette norme oblige les responsables de l'audit interne à « mettre en place un processus de suivi permettant de surveiller et de garantir que des mesures ont été effectivement mises en œuvre par le management ... ».

³ Ce projet a été déposé au concours « Les Grands Prix du FRVI », 5^e édition.

M. Michel Paré a fait une présentation et animé une table ronde portant sur « Les outils et méthodes de l'auditeur ». Lors de cette conférence, M. Paré a été nommé vice-président Amérique du Nord et Antilles au niveau de l'UFAI.

D'autres membres du conseil d'administration du FRVI et un vérificateur interne d'un ministère y ont assisté :

- M^{me} Suzanne Pitre, directrice de la vérification interne
La Financière agricole du Québec⁴
- M. André Dugas, chef Administration et juricomptabilité
Vérification interne
Hydro-Québec
- M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive du FRVI
- M. Thomas Gagnon, vérificateur interne
Ministère des Transports

Les représentants du FRVI en sont arrivés à la conclusion que dans tous les pays représentés à cette conférence, la vérification interne est un acteur important appelé en tant que soutien à la gouvernance. Un des principaux volets de cette conférence a porté sur l'essor des comités de vérification dont le rôle influe sur celui de la vérification interne.

2.2. Délégation camerounaise

Le 7 mai 2008, le secrétariat du FRVI recevait une délégation du Cameroun composée de quatre vérificateurs internes de l'Inspection Générale des Services (IGS) du Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB) et quatre vérificateurs de l'Inspection générale des Services (IGS) du Ministère des Enseignements secondaires.

La directrice du FRVI accompagnée de M. Marc Bégin ont présenté l'organisation de la fonction de vérification interne dans le secteur public au Québec.

⁴ Depuis le 19 janvier 2009, M^{me} Suzanne Pitre occupe le poste de directrice de la vérification interne au ministère de la Santé et des Services sociaux.

2.3. Délégation du Madagascar

Dans le cadre d'une mission malgache qui se déroulait du 25 au 27 novembre 2008, l'École nationale d'administration publique (ENAP) a invité divers intervenants du gouvernement du Québec à présenter, à larges traits, les rouages administratifs de la fonction publique à des inspecteurs généraux de l'État de Madagascar. La vérification interne n'était pas en reste. Pour ce faire, des membres du FRVI ont été conviés à faire un exposé portant sur les sujets suivants :

25 novembre 2008

La modernisation de la fonction publique et le contrôle

M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive du FRVI

La gestion de risques : notions, pratiques et outils

M. Michel Paré, directeur de la vérification interne et de l'évaluation, par intérim

27 novembre 2008

Vérification et contrôle des programmes et activités

M^{me} Francine Asselin, directrice de la vérification interne au ministère de la Justice

L'intégrité du personnel de Revenu Québec, un gage de confiance pour la population

M. Pierre Gagné, directeur de la vérification interne, des enquêtes et de l'évaluation de Revenu Québec

2.4. Délégation d'Haïti

Trois directeurs de la vérification interne, membres du FRVI, ont livré leur expertise dans le domaine à M. Patrick Salomon, conseiller spécial de l'Inspection générale des finances d'Haïti :

- M. Pierre Gagné (Revenu Québec)
- M. Michel Paré (ministère des Relations internationales)
- M^{me} Francine Asselin (ministère de la Justice)

2.5. CCAF~FCVI

Le FRVI a été invité par la [CCAF~FCVI](#) à participer à la rencontre annuelle des membres du Conseil canadien des vérificateurs internes du secteur public (CCVISIP) qui s'est tenue à Ottawa du 20 au 22 octobre 2008. Plusieurs aspects étant considérés stratégiques par les responsables de la vérification interne (indicateurs de performance, meilleures pratiques en assurance qualité, vérification des TI, etc.), la directrice du FRVI a été déléguée pour les représenter. Elle a fait une présentation intitulée « L'impact de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État ».

Par ailleurs, un atelier portant sur *le Rôle de l'audit interne en appui à la stratégie de stimulus économique* qui réunissait des chefs de vérification interne de plusieurs juridictions canadiennes s'est tenu à Ottawa le 27 mars 2009. Ne pouvant pas y assister et vu l'importance de faire connaître la position de la vérification interne de l'administration publique québécoise, en rapport avec le document de discussion reçu de la FCVI, le président du FRVI a transmis des commentaires et des propositions d'action qui s'articulaient sur le rôle fondamental que doit exercer la vérification interne en situation de crise financière notamment. À cet égard, il a rappelé la mission dévolue à la vérification interne et l'importance qu'elle soit impliquée, par son expertise et sa connaissance du milieu, dans le support à la mise en place des mécanismes de gestion nécessaires et qu'elle doit exercer a priori un rôle davantage d'accompagnement.

3. Bourses d'études universitaires

À l'instar d'autres secteurs d'activité, la vérification interne aura incessamment besoin de personnes pour assurer la relève. Dans le but de faire connaître cette profession au niveau universitaire, le FRVI accorde des bourses d'études.

- Le 10 avril 2008, M^{me} France Ouellet, directrice de la vérification interne à l'Université Laval, a représenté le FRVI lors de la remise de la bourse (500 \$) à M. Francis Couture de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval.
- Le 7 août 2008, M^{me} Mishèle Bérubé, directrice exécutive du FRVI, a participé à la cérémonie de remise des bourses de la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke. La bourse (500 \$) a été décernée à M^{me} Amélie Desroches.
- Le 19 février 2009, M. André Dugas, chef Administration et juricomptabilité, Vérification interne à Hydro-Québec, représentait le FRVI à la cérémonie de remise de bourses de la Faculté d'administration et de La Fondation de l'Université de Sherbrooke. La bourse du FRVI (500 \$) a été reçue par M. Jean-Stuart Tardif.

AXE D'INTERVENTION 3 LE PARTENARIAT

OBJECTIF TRIENNAL 2008-2011

**PROMOUVOIR LA VÉRIFICATION INTERNE EN COLLABORATION AVEC
LES PARTENAIRES CONCERNÉS TELS L'IVIQ, L'IVIM, LA CCAF-FCVI, ETC.**

Objectif opérationnel 2008-2009

	Réaliser des projets en commun
---	---------------------------------------

1. Brochure conjointe

Le FRVI a collaboré avec l'Institut des vérificateurs internes (siège social, section de Québec et section de Montréal) à l'édition d'une brochure promotionnelle « La vérification interne – Pilier d'une solide gouvernance ».

Cette publication, destinée à promouvoir la vérification interne, a été transmise aux sous-ministres et dirigeants d'organismes et aux responsables de la vérification interne.

2. Activité conjointe

Le 24 septembre 2008 avait lieu un dîner conjoint du FRVI et de l'Institut des vérificateurs internes – Section de Québec (IVIQ) au cours duquel on recevait M. Gérard Scalabre (voir p.15). L'IVIQ a profité de l'occasion pour effectuer le lancement de sa programmation 2008-2009.

3. Conseil canadien de l'IVI Canada

3.1. Soutien à la traduction de documents en français

Un comité de travail, coordonné au Québec par M. Clément Clément, vice-président Vérification interne et conformité chez Desjardins Sécurité financière, a analysé et fait des suggestions sur un lexique de termes français proposés par The Institute of Internal Auditors (IIA). M. Clément a ensuite transmis les propositions au siège social de l'Institut (Orlando). Le FRVI a participé aux travaux qui permettent à l'IIA de produire des documents dans une langue plus près de la réalité des vérificateurs internes au Québec.

3.2. Soutien à la Conférence nationale 2009

La deuxième Conférence canadienne de l'IVI Canada sous le thème « Cap sur de nouveaux horizons – Profession : vérificateur interne » aura lieu du 20 au 23 septembre 2009 à Québec. La conférence présentera quatre volets dont un couvrant le secteur public. Le FRVI apporte sa contribution au comité organisateur de diverses façons : promotion de l'événement et soutien administratif d'une ressource humaine, en l'occurrence M. Marc Bégin. D'autres moyens d'aide sont actuellement considérés.

4. Colloque conjoint FRVI/FGRF

Le FRVI et le FGRF ont décidé, pour une seconde fois, de réaliser un colloque conjoint permettant d'approfondir certains aspects de la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

ANNEXE 1**Organisations membres du FRVI au 31 mars 2009**

Organisation (ministère ou organisme)	Membre régulier	
Centre de services partagés du Québec	Roy	Lynda
Commissaire au lobbyisme du Québec	Dussault	Jean
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances	Hains	Jocelyne
Commission de la fonction publique du Québec	Côté	Sylvie
Commission de la santé et de la sécurité du travail	Gobeil	Richard
Commission des lésions professionnelles	Corriveau	Line
Commission des normes du travail	Boivin	Benoît
Conseil de gestion de l'assurance parentale	Bergeron	Lyne
Curateur public du Québec	Potvin	Guy
Épargne Placements Québec	Poste vacant	
Institut de la statistique du Québec	Péan	Marie-José
La Financière agricole du Québec	Turner	Michel
Ministère de la Justice	Asselin	Francine
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Pitre	Suzanne
Ministère de la Sécurité publique	Ayotte	Sylvain
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Côté	Simon
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Mzoughi	Othman
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Tremblay	Annie
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Guillemette	Lise
Ministère des Finances	Gélinas	Martine
Ministère des Relations internationales	Van Norman	Sheïlla
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Brassard	Renée
Ministère des Transports	Boily	Louise
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Berthiaume	Guylaine

Organisation (ministère ou organisme)	Membre régulier	
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	St-Pierre	Jacques
Ministère du Revenu	Gagné	Pierre
Office des personnes handicapées	Hébert	Anne
Office québécois de la langue française	Ostoj	Micheline
Régie de l'assurance maladie du Québec	Soucy	Louise
Régie des rentes du Québec	Tremblay	Danielle
Régie du bâtiment du Québec	Parent	Johanne
Secrétariat du Conseil du trésor	Caouette	Hélène
Services Québec	Bélanger	André
Société de l'assurance automobile du Québec	Abdel-Malak	Hoda
Société d'habitation du Québec	Roy	Jean-Yves
Sûreté du Québec	Cauchy	Daniel
Tribunal administratif	Drouin	Pierre
Vérificateur général du Québec	Huot	Jocelyn
	Membre associé	
Agence métropolitaine de transport	Gauthier	Pierre A.
Autorité des marchés financiers	poste vacant	
Caisse de dépôt et placement du Québec	Lavallée	Jacques
Centre hospitalier universitaire de Québec	Morency	Bernard
Commission de la construction du Québec	Tremblay	Guylaine
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	Richer	Jacques
Conseil des arts et des lettres du Québec	Richard	Ginette
Hydro-Québec	Dugas	André
Investissement Québec	Béland	Nancy
Loto-Québec	Larose	Martin
Protecteur du citoyen	Paquet	Jean-Claude

Organisation (ministère ou organisme)	Membre régulier	
Recyc-Québec	Deschênes	Patrick
Société des alcools du Québec	Dupuis	Jacinthe
Société des établissements de plein air du Québec	Labbé	Roger
Société des traversiers du Québec	Asselin	Sophie
Société immobilière du Québec	Thibault	Éric
Université du Québec à Montréal	Labbé	Jean
Université Laval	Ouellet	France
Ville de Gatineau	Poste vacant	
Ville de Montréal	Doyon	Michel
	Membre invité	
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Touchette	Jocelyn
Secrétariat du Conseil du trésor	Poste vacant	

Ministère ou organisme qui utilise les services d'autres unités de vérification interne (services partagés)	Organisation dispensatrice des services
Conseil des arts et des lettres	Revenu Québec
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Revenu Québec
Ministère de la Famille et des Aînés	Emploi et Solidarité sociale
Ministère des Affaires municipales et des Régions	Revenu Québec
Ministère des Services gouvernementaux	Centre de services partagés du Québec
Ministère du Conseil exécutif	Secrétariat du Conseil du trésor
Ministère du Travail	Emploi et Solidarité sociale
Régie du logement	Revenu Québec

ANNEXE 2

États des résultats financiers 1er avril 2008 au 31 mars 2009 (non vérifiés)

A- FONDS LOCAL				
Recettes	2008-2009		2007-2008	
Adhésion au FRVI	24 500,00 \$		26 000,00 \$	
Activités :				
- Formation IFACI	10 500,00 \$		—	
- Dîner conjoint (FRVI / IVIQ)	4 096,28 \$		—	
- Grands Prix du FRVI, 5e édition	19 330,00 \$		5 500,00 \$	
- Inscription à l'IIA (note 1)	5 055,00 \$		4 830,00 \$	
- Colloque conjoint (FRVI / FGRF) 4 février 2008	50,00 \$		3 205,00 \$	
Sous-total :	63 531,28 \$		39 535,00 \$	
Remboursement au fonds local (note 7)	7 873,78 \$		—	
Total des recettes :	71 405,06 \$			
Déboursés	2008-2009		2007-2008	
Frais de déplacement	3 397,30 \$		4 192,08 \$	
Réunion du conseil d'administration	1 117,09 \$		1 566,47 \$	
Assemblées des membres	6 228,55 \$		4 087,99 \$	
Comités divers/groupes de travail	657,08 \$		5 400,35 \$	
Formation (notes 2 et 5)	14 019,56 \$		8 217,40 \$	
Activités conjointes FRVI / IVIQ	4 154,80 \$		1 901,93 \$	
Achat de groupe IIA (note 1)	3 880,19 \$		3 172,20 \$	
Grands Prix du FRVI, 5 ^e édition	22 289,25 \$		5 902,90 \$	
Publicité/Promotion/Articles promotionnels	1 090,00 \$		1 157,92 \$	
Frais d'abonnement/revues/journaux, cotisation à des associations	1 695,00 \$		374,91 \$	
Honoraires professionnels	—		—	
Reconnaissance/Dons/Cadeaux	—		248,40 \$	
Internet/intranet	1 200,00 \$		3 560,50 \$	
Rapport annuel et autres publications	3 510,80 \$		5 322,20 \$	
Frais bancaires (note 3)	—		—	
Fournitures de bureau/reprographie/divers	80,86 \$		575,70 \$	
Total des déboursés :	63 320,48 \$		45 680,95 \$	
Bénéfice (perte) : (note 7)		8 084,58 \$		(6 145,95 \$)
Bénéfice net excluant le remboursement du fonds local (perte nette)		210,80 \$		

B- COMPTE BANCAIRE				
Recettes	2008-2009		2007-2008	
Adhésion au FRVI (note 4)	—		400,00 \$	
Formation	—		—	
Assemblées et sessions de perfectionnement (note 5)	—		—	
Colloque FRVI / IVIQ	—		3 650,00 \$	
Grands Prix du FRVI (note 5)	7 580,00 \$		1 000,00 \$	
Divers	788,60 \$		55,40 \$	
Total des recettes :		8 368,60 \$		5 105,40 \$
Déboursés				
Publications	—		—	
Adhésion au FRVI (note 4)	—		400,00 \$	
Assemblées et sessions de perfectionnement (note 5)	6 243,61 \$		—	
Colloque FRVI / IVIQ	—		3 738,71 \$	
Grands Prix du FRVI (note 5)	10 392,72 \$		217,25 \$	
Promotion de la vérification interne	2 283,38 \$		1 110,55 \$	
Réunions et divers	1 408,70 \$ \$		843,69 \$	
Participation à la 8 ^e Conférence internationale (note 8)	3 370,66 \$		—	
Remboursement fonds local (note 7)	7 873,78 \$		—	
Frais administratifs et autres	231,27 \$		30,82 \$	
Total des déboursés :		31 804,12 \$		6 341,02 \$
Pertes ou excédent des recettes sur les déboursés	(23 435,52 \$)		(1 235,62 \$)	
Intérêts sur certificats de dépôt à terme (note 6)	1 819,17 \$		1489,34 \$	
Variation du compte bancaire	(21 616,35 \$)		253,72 \$	
Encaisse au 31 mars 2008	61 534,08 \$			
Encaisse au 31 mars 2009	39 917,73 \$			

Note 1

2007-2008

Dans le cadre d'une entente conclue avec l'IIA (The Institute of Internal Auditors), le FRVI regroupe les demandes d'adhésion à cette institution pour l'ensemble de ses membres et de leur unité. Cette façon de faire permet d'obtenir un rabais substantiel au niveau des frais d'inscription exigés par l'IIA. Cette activité fait partie intégrante de l'offre de service du FRVI.

Les responsables de l'adhésion à l'IIA, dont le siège social est situé à Orlando, nous confirmaient dans un premier temps que le coût annuel d'adhésion était le même que celui de l'année précédente (1^{er} août 2006 au 31 juillet 2007). Par conséquent, le secrétariat du FRVI a demandé à ses adhérents la somme requise. Le total des cotisations reçues s'est élevé à 17 479,00 \$.

Postérieurement à la collecte de la majorité des cotisations, les responsables de l'adhésion de l'IIA nous informaient que leur institution avait adopté un programme spécial pour les organisations gouvernementales « Government Audit Program » (diminution des frais d'inscriptions). À la suite de cette information, le trop-perçu a été retourné aux organisations qui avaient déjà défrayé leurs cotisations pour un total de 14 014,00 \$. Grâce à la nouvelle politique de tarification de l'IIA pour les organisations gouvernementales, le coût d'inscription par personne est passé de 77 \$ à 15 \$.

2008-2009

Le déboursé s'applique uniquement à l'achat corporatif fait en juillet 2008 : taux fixe (750 \$ US) et l'adhésion de 295 personnes (2 950 \$ US). Entre le 11 juillet 2008 et le 31 mars 2009, se sont ajoutées plus de 50 adhésions qui n'ont pas encore été facturées par l'IIA.

Note 2

2007-2008

Une somme de 8 000 \$ a été versée à la CCAF-FCVI pour la préparation d'une formation destinée aux membres du FRVI et leur personnel. Cette formation portant sur la vérification d'optimisation des ressources devrait être donnée au cours de l'exercice financier 2008-2009.

2008-2009

Une séance pilote de cette formation s'est tenue au cours de 2008-2009. À l'issue de cette séance, il a été convenu que des changements au niveau du contenu du cours devront être apportés. La formation est reportée.

Note 3

2007-2008

Le paiement s'est effectué par carte de crédit (frais d'adhésion beaucoup moins élevés).

2008-2009

Le paiement s'est effectué par carte de crédit.

Note 4

2007-2008

Chèques libellés au nom du FRVI plutôt qu'au Ministre des finances. Les montants sont donc versés temporairement au compte bancaire et, par la suite, remis au fonds local.

Note 5

2007-2008

Les recettes et déboursés pour la formation, les assemblées et sessions de perfectionnement de même que les Grands Prix du FRVI sont, généralement, inscrits au fonds local, à partir de l'année 2007-2008.

2008-2009

1. Grands Prix du FRVI, 5^e édition

Plusieurs sommes (soutien financier pour la plupart) ont été déposées au compte bancaire afin de répondre rapidement à certains fournisseurs qui exigeaient des paiements préalables à l'événement ou des acomptes.

2. Assemblée générale annuelle de juin 2007

La facture du fournisseur a été reçue après la fin de l'année financière.

3. Cocktail du temps des Fêtes

Le 1er décembre 2008, à la fermeture de son assemblée plénière, le FRVI recevait plusieurs convives afin de souligner les titres professionnels reçus au cours de l'année, les départs à la retraite de responsables de la vérification interne et remercier les personnes qui ont consacré des efforts à l'avancement des travaux du FRVI (conférenciers de l'année, membres du conseil d'administration, membres du jury des Grands Prix, etc.).

Note 6

2007-2008

Le FRVI dispose d'un certificat de dépôt à terme. Un placement de 55 810,87 \$ à un taux de 2.750% a rapporté un intérêt de 1 489,34\$.

Le total accumulé, soit 57 300,21 \$, rachetable avant échéance, a été placé à un taux de 3,250 % le 21 juillet 2007, arrivant à échéance le 21 juillet 2008.

2008-2009

Date	Explications	Montants	Montants	Taux d'intérêt	Échéance
2007-07-23			57 300,21 \$	3,250%	2008-07-21
2008-06-10	Transfert au compte courant	3 500,00 \$			
	Solde		53 800,21 \$	3,250%	2008-07-21
2008-07-02	Transfert au compte courant	20 000,00 \$			
	Solde		33 800,21 \$	3,25%	2008-07-21
2008-07-18	Transfert au compte d'épargne		15 000,00 \$		
	Solde		48 800,21 \$	3,25%	2008-07-21
2008-07-21	Intérêt sur épargne		1 819,17 \$		
	Solde		50 619,38 \$		
2008-07-31	Transfert au compte courant	10 000,00 \$			
2008-07-31	Certificat de dépôt		40 619,38 \$	3,00%	2009-07-21
2009-03-20	Transfert au compte courant	1 000,00 \$			
2009-03-25	Transfert au compte courant	1 000,00 \$			
2009-03-31	Solde		38 619,38 \$	3,00%	2009-07-21

Note 7

Le fonds local est un budget commun aux sept Forums de concertation en administration administré par la Direction des ressources financières et matérielles du Secrétariat du Conseil du trésor.

À la fin des exercices financiers, les excédents des revenus deviennent des « périmés » et sont versés au fonds local.

Le FRVI a remboursé les excédents des dépenses des deux dernières années au fonds local, à savoir 1 727,83 \$ (2006-2007) et 6 145,95 \$ (2007-2008) pour un total de 7 873,78 \$. Un chèque libellé à l'ordre du Ministre des Finances a été transmis aux gestionnaires du fonds local au Secrétariat du Conseil du trésor. Ces derniers ont appliqué ce montant au budget du FRVI (recettes) au 31 mars 2009.

Note 8

Le FRVI a couvert les frais de participant de la directrice du FRVI à la 8e Conférence internationale de l'UFAI.

